



La Gazette Croisienne N°69

Magazine de la commune de La Croix Valmer - Juillet & Août 2018



Dossier

Histoires de plages croisiennes

Jardins du Train des Pignes +
Site du Lardier
Animations estivales
Sécurité
Sport en été
...

www.lacroixvalmer.fr



- 03** **Histoires de plages**
Débarquement, La Bouillabaisse,
Vergeron, Sylvabelle, Héraclée,
Gigaro
- 10** **Marché dominical**
Quelques chiffres
- 11** **Sport en été**
Les activités à privilégier
- 12** **Animations estivales**
Nocturnes croisiennes - Agenda
- 14** **Sécurité renforcée**
Renforts saisonniers - Inauguration
poste de police
Ancrage écologique - À venir
- 15** **Stationner en saison**
Lieux et tarifs des parkings
- 16** **Tourisme**
Environnement - Navettes estivales
Équipe d'été
- 17** **Intercommunalité**
Programme estival
- 18** **Environnement**
Site du Lardier, c'est reparti !
- 20** **Coeur de village**
Les Jardins du Train des Pignes
- 22** **Souvenirs, souvenirs**
Henri-Paul Nénot
- 24** **Rétro**
- 28** **Initiatives municipales**
- 29** **Tribune politique**
- 30** **Infos pratiques**
État civil

Édito

Chers amis Croisiens, chers amis
résidents et visiteurs,



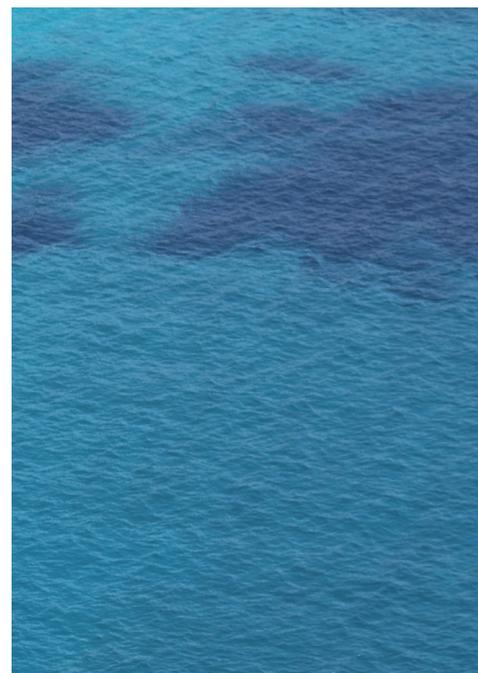
Bienvenue à vous tous pour cet été qui s'annonce toujours aussi festif et animé. Pour beaucoup d'entre vous, c'est le temps des vacances, celui où l'on se retrouve en famille ou entre amis pour apprécier les journées sans horaires, les soirées sans contraintes et les moments sans pression. Pour un certain nombre de Croisiens, c'est aussi une période de travail intense, puisque notre économie locale repose en grande partie sur l'activité touristique. Pour tous, je forme le vœu que cette saison 2018 se passe du mieux possible, sans incident majeur, sans décès sur les routes ou en mer, sans incendie, sans pollution, avec simplement le soleil et la nature en majesté.

Les élus du conseil municipal que je préside vont poursuivre leur mission pendant l'été : celle d'un service public répondant à l'intérêt général, celle d'une municipalité soucieuse de la qualité de vie des habitants et des vacanciers, celle enfin d'une équipe consciente des enjeux qui se profilent dans les mois qui viennent. Parmi ceux-ci, je pense à notre projet Cœur de village, qui va dessiner le futur de notre centre-ville, et pour lequel nous appelons la population à se mobiliser. J'ai en tête également la défense de notre activité économique, avec le soutien à nos commerçants, inquiets de l'évolution de l'offre commerciale en périphérie du village. Je suis persuadé que celle-ci va contribuer à dynamiser l'ensemble du secteur marchand de la commune. Nous veillerons néanmoins à maintenir au centre-ville des animations nombreuses, à faciliter le stationnement (avec encore plus de places de parking cet été) et à communiquer auprès de tous pour mettre en valeur nos commerces. À ce titre, la réalisation du rond-point du Gourbenet et la mise en place de la vidéo-protection sont de bons exemples d'actions d'intérêt général. Le rond-point va faciliter l'accès à notre zone d'activités, moteur de l'économie locale ; la vidéo-protection contribue à la sécurité des personnes et des biens et rassure ainsi nos concitoyens. La Croix Valmer demeure ainsi une commune attractive, toujours très recherchée pour s'y loger, s'y divertir, faire ses courses, venir au marché dominical, et profiter de sa nature préservée.

J'oserai conclure cet éditto en ajoutant que rien ne manque chez nous pour passer un bon séjour ou vivre toute l'année. Rien ne manque, même pas cette petite étincelle de bonheur que l'on peut associer au bien-être, à la sérénité qui existent chez nous. Alors, comme disaient les anciens, carpe diem ! Que chaque jour de cet été soit une fête pour chacun d'entre vous !

Bernard Jobert, Maire de La Croix Valmer

Directeur de publication : Bernard Jobert
Comité éditorial : Christine Maigret, Bruno Quivy, Philippe Siegel
Rédaction : Brigitte Pineau-Rinaudo, Bruno Quivy, C.C.G.S.T.,
Office de tourisme, Christine Maigret
Conception graphique : Christine Maigret
Relecture graphique : Julia Pons
Photos : @Julia Pons, @Elena Duchazaubeneix, @Christine Maigret
Photo de couverture : @Christine Maigret
4 000 exemplaires - Dépôt légal Juillet 2018
Impression : Hemisud - Papier et imprimerie labélisés
Mairie La Croix Valmer 102 rue Louis Martin 83420 La Croix Valmer
Service communication : 04 94 55 13 07

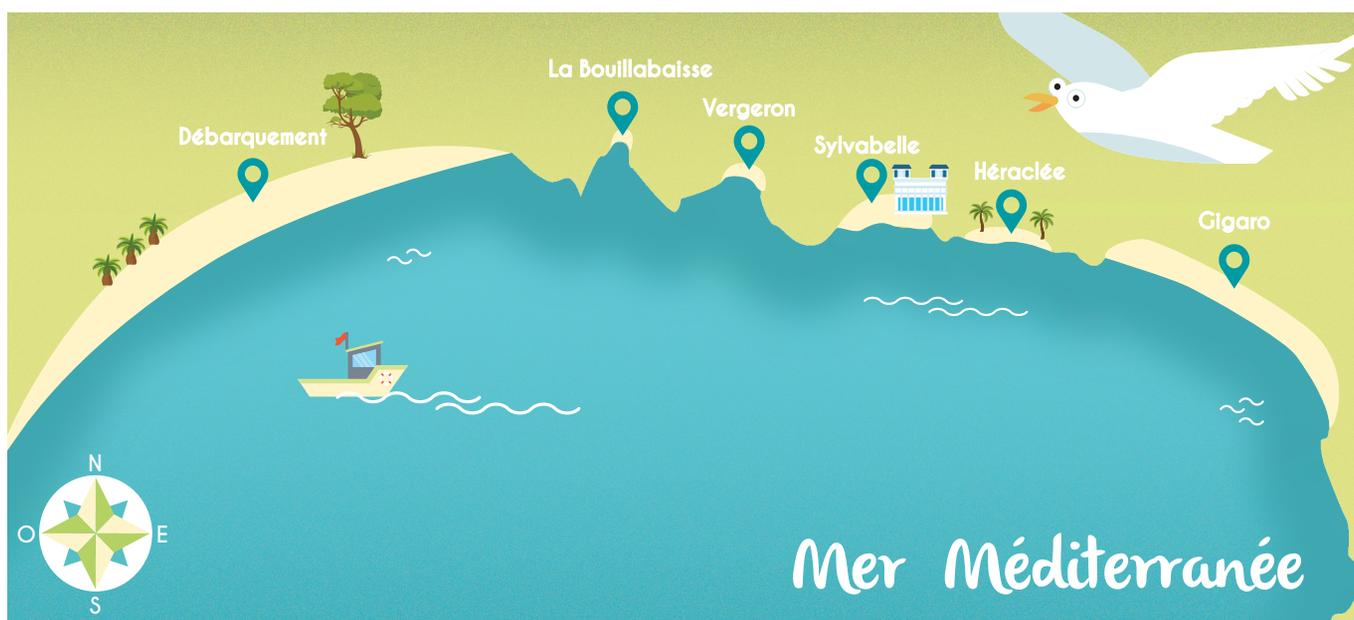


Dossier

Histoires de plages croisiennes



*Débarquement, La Bouillabaisse, Vergeron, Sylvabelle, Héraclée et Gigaro...
Chacune des plages croisiennes raconte sa propre histoire.
En voici quelques-unes.*





Débarquement

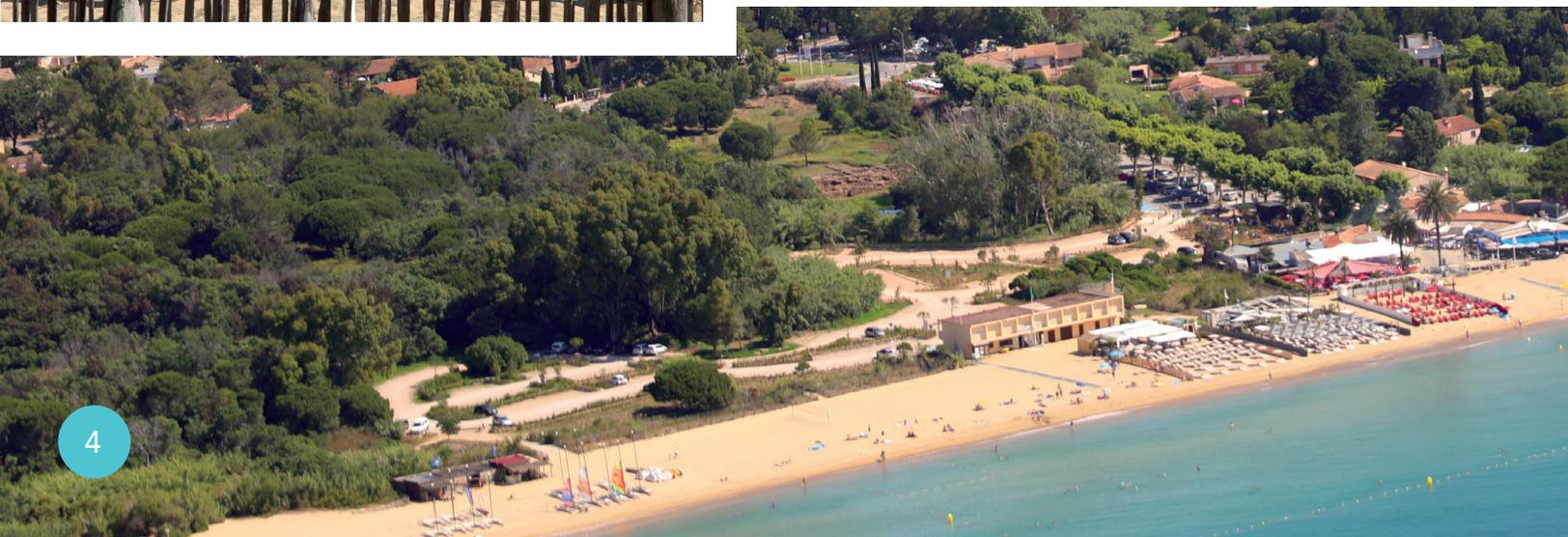
Elle s'appelait plage de La Douane

car son bâtiment avait été construit sur les vestiges de la Villa Romaine de Pardigon 2. Depuis le 15 août 1944, la plage porte le nom de Débarquement, en rappel à l'arrivée des alliés lors de la Seconde Guerre Mondiale. Elle est la plage qui a le plus de loisirs à proposer avec le centre nautique et les prestataires présents. La plus longue de La Croix Valmer, en pente douce, parfaite pour les enfants, de nombreuses activités s'y prêtent comme le beach-volley, parasailing, paddle, kayak, cross-training, la planche à voile... Commerces et plagistes offrent aussi leurs services.

Le bâtiment du **poste de secours** a été édifié à la fin des années 50. Imposant, il est toutefois masqué par les plages. Derrière lui se trouvait jusqu'en 1955 le premier camping municipal, aujourd'hui remplacé par un parking paysager nommé *Pardigon*.

Aujourd'hui mise à nu, la **Villa Romaine de Pardigon II** est témoin de l'époque romaine et visible depuis le parking du Maréchal Juin. Un peu plus loin se trouve le local de l'association Aristide Fabre qui abrite de nombreux objets retrouvés sur site comme *L'Inconnue de Pardigon*.

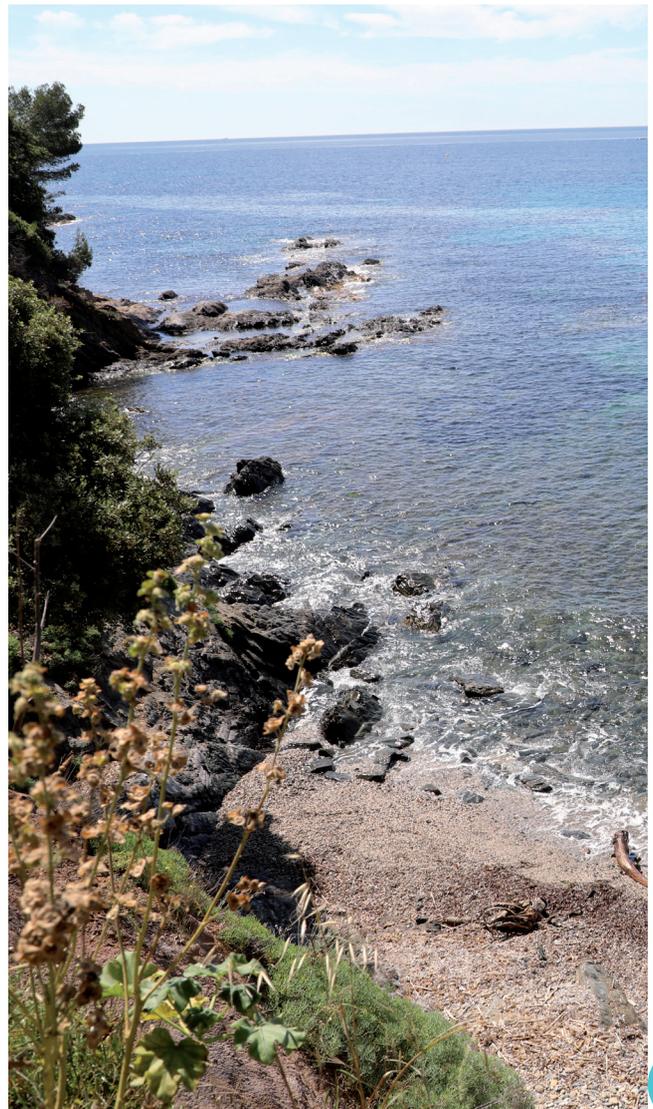
Le **7^{ème} art** porte un intérêt certain pour les plages croisiennes. Ont été tournés *Les Randonneurs à Saint-Tropez* avec Karine Viard, Benoît Poelvoorde..., *Les 10 jours en or* avec Claude Rich et Franck Dubosc, des séquences publicitaires avec Michaël Youn... Chaque année, des demandes de tournage et de shooting sont déposées et acceptées.





La Bouillabaisse

Dans les années 1910, quelques marches empruntées depuis le sentier des douaniers menaient au restaurant *La Pointe de la Cuisse* tenu par les Salvator jusqu'en 1930 et reconnu pour sa délicieuse bouillabaisse. Depuis, le site en a gardé le nom, inscrit désormais sur les cartes du golfe. Après les années 40, le célèbre cuisinier Raymond Oliver, qui apparaissait dans l'émission de télévision *Art et magie de la cuisine* avec Catherine Langeais, en était propriétaire. Aujourd'hui, la maison appartient à la commune de Vitry-sur-Seine. Ses petites criques restent prisées car encore sauvages.



Vergeron

Son nom provient vraisemblablement de « petit verger » car il y en avait en grand nombre. Installé directement sur la plage depuis 1852, un **marché au bois** s'animait, des tartanes transportaient du bois, du vin et du sable. Au siècle suivant, une magnifique maison située au-dessus de la plage, composée sur sa façade de fresques et de céramique, appartenait au colonel Duverdier, ami de **Colette**, célèbre romancière aussi mime, actrice et journaliste, décédée en 1954. Colette est venue séjourner à La Croix Valmer, à l'hôtel Kensington, en attendant d'acquérir la *Villa Treille Muscate*. Aujourd'hui, la plage est le point de départ de **traversées à la nage** organisées chaque été.



Sylvabelle



« **Sylve** » pour bois et « **Belle** » pour joli coin serait la traduction du nom de cette plage dont l'accès est composé de 97 marches. Baignade et farniente en sont les uniques activités. Un **canon** repêché au fond de l'eau par les pompiers de Lyon, est aujourd'hui chevauché par les enfants, sur les rochers. Situé à l'aplomb de la villa de **Sarah Bernhardt** (expansion de la villa *Les Heures Claires*), l'actrice y a séjourné 1 fois après qu'un de ses amants l'eût construite à son attention. Autre anecdote, les enfants d'ouvriers des **Hospices de Lyon** venaient passer une partie de l'été. De santé fragile, ils étaient pris en charge par les manufactures de soyeux de Lyon, et humaient l'air marin, allongés sur des lits exposés plein soleil pour en retirer tous les bénéfices.

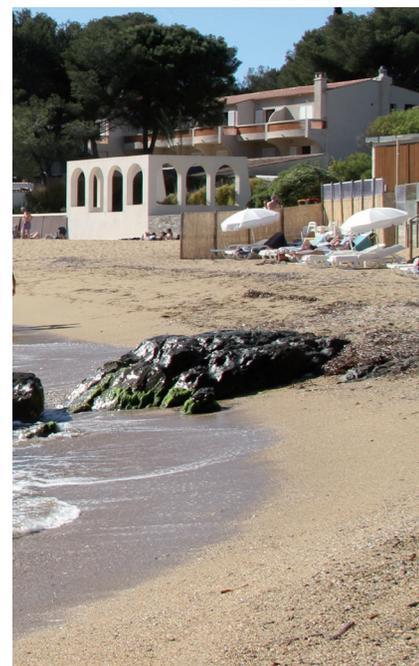
Héraclée



Son **nom** provient d'Heraclea Cacabaria, en souvenir aux Ligures qui vinrent s'installer en 800 avant J-C. et fondèrent une colonie grecque portant le même nom. Moins connue que Gigaro sa voisine, cette grande plage de sable s'étend sur 400 mètres. Située juste après

Sylvabelle, elle est constituée de deux zones distinctes : à l'ouest elle est plus sauvage et moins fréquentée, à l'est elle est composée de deux plages privées avec des restaurants qui accueillent chaque été de nombreuses **célébrités**: Éric

Zemmour, Renaud Capuçon, Inès de la Fressange, Laurence Ferrari, les frères Duhamel ou Johnny Halliday... Les **kite-surfers** aiment à s'y retrouver par le vent fort qui y souffle. Anecdote : un **port** a failli y être construit !



Gigaro



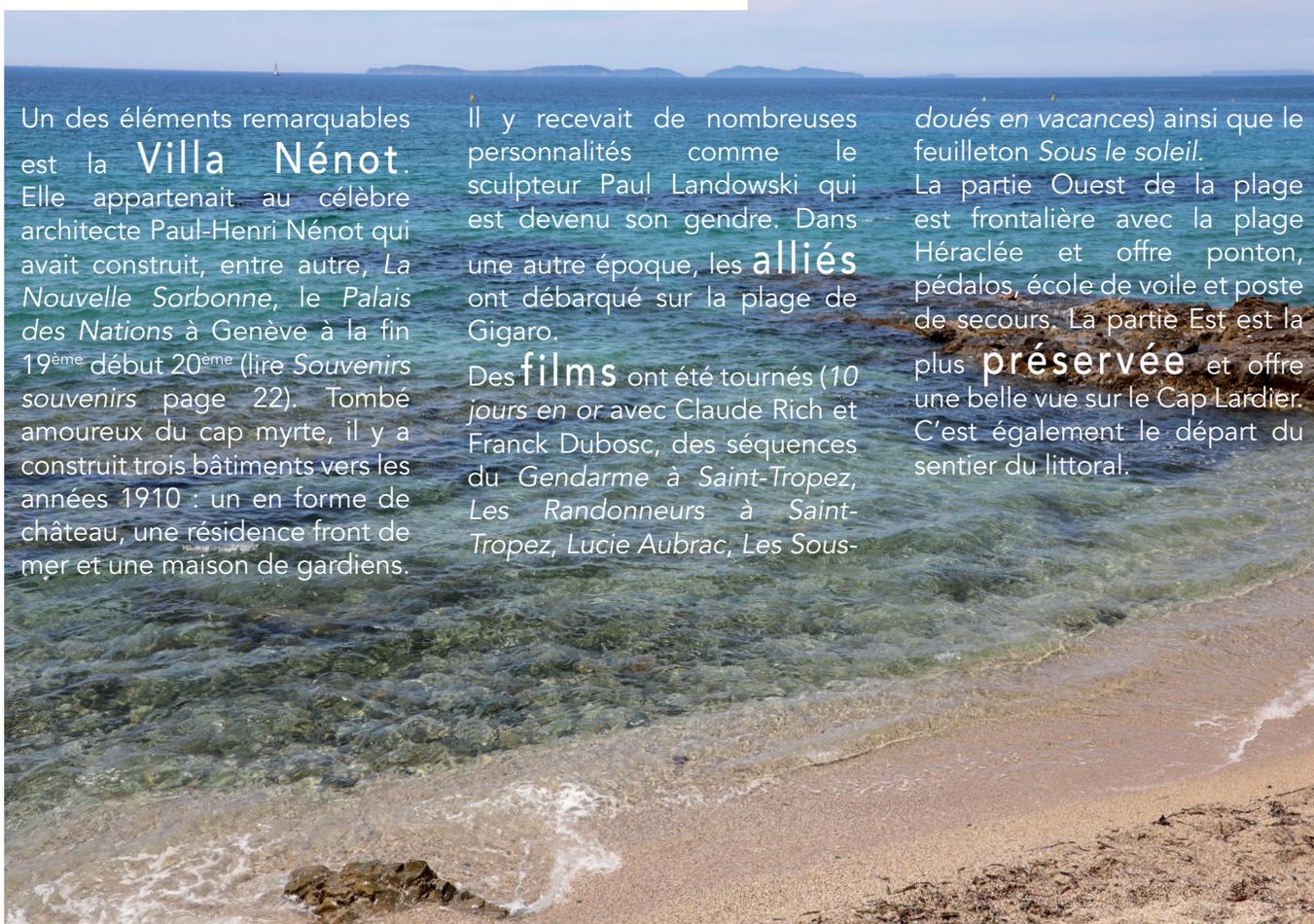
Un des éléments remarquables est la **Villa Nénot**. Elle appartenait au célèbre architecte Paul-Henri Nénot qui avait construit, entre autre, *La Nouvelle Sorbonne*, le *Palais des Nations* à Genève à la fin 19^{ème} début 20^{ème} (lire *Souvenirs souvenirs* page 22). Tombé amoureux du cap myrte, il y a construit trois bâtiments vers les années 1910 : un en forme de château, une résidence front de mer et une maison de gardiens.

Il y recevait de nombreuses personnalités comme le sculpteur Paul Landowski qui est devenu son gendre. Dans une autre époque, les **alliés** ont débarqué sur la plage de Gigaro.

Des **films** ont été tournés (10 *jours en or* avec Claudé Rich et Franck Dubosc, des séquences du *Gendarme à Saint-Tropez*, *Les Randonneurs à Saint-Tropez*, *Lucie Aubrac*, *Les Sous-*

doués en vacances) ainsi que le feuilleton *Sous le soleil*.

La partie Ouest de la plage est frontalière avec la plage Héraclée et offre ponton, pédalos, école de voile et poste de secours. La partie Est est la plus **préservée** et offre une belle vue sur le Cap Lardier. C'est également le départ du sentier du littoral.



Marché dominical

Chaque dimanche matin, La Croix Valmer accueille environ 170 forains. Reconnu comme le plus grand marché du golfe de Saint-Tropez, il propose des produits typiques de la Provence selon les saisons et même plus : vêtements, accessoires, alimentation, loisirs, fleurs... Pour plus d'aisance et de sécurité, la rue Louis Martin est exclusivement piétonne ce jour, en juillet et août !



Sport en été : les activités à privilégier

L'été, les températures sont élevées mais ne dispensent pas forcément de se passer des bénéfices d'une activité physique. La plage et la colline peuvent constituer d'excellents terrains de sport et permettent de varier les activités. En voici quelques-unes...



Randonnée



Vélo



Traversée à la nage



Activités aquatiques



Centre nautique



Snorkeling



Paddle



Pêche



Tennis

Dates-clés

Animations plage

09/07 au 24/07
Lundi au vendredi de 16h à 19h
Plage du Débarquement

Balade aquatique

10/07 au 14/08,
chaque jeudi,
9h30-11h et 11h-12h
Plage de Jovat

Découverte paddle & voile

11/07 au 22/08, chaque
mercredi, centre nautique
(plage du Débarquement)

12h de natation

12/07 de 8h à 20h
Piscine municipale

Traversées à la nage

26/07 - 09/08 - 23/08
Débarquement/Vergeron/
Gigaro

Informations & inscriptions

> Service des sports
04 94 79 56 77
service-sports@lacroixvalmer.fr
> Centre nautique
04 94 79 68 01 / 06 48 23 51 04
cedric.patissou@lacroixvalmer.fr



Animations estivales

Exposition "Plumes, pupitres et souvenirs d'antan"



Jusqu'au 30/09/2018

Villa Turquoise
 Mardi et vendredi 17h-19h,
 mercredi et jeudi 10h-12h,
 dimanche 10h-12h30

Pétanque

Du 04/07/2018 au 16/08/2018

Place Foisy
 Tous les jeudis à 18h30

Marché artisanal nocturne

du 04/07/2018 au 30/08/2018



Forum René Rinaudo
 Tous les jeudis de 17h à 23h

NOCTURNES CROISIENNES 2018

Théâtre « Personne n'est parfait »

C^{ie} Coups de théâtre
 Le 04/07/2018
 Forum Constantin - 21h

Cabaret « Les Années 90 »

Le 11/07/2018
 Forum Constantin - 21h

Anchoïade & Bal public

avec Saxo Love
 Le 13/07/2018
 Forum Constantin - 19h

Bal public avec D.J.

Le 14/07/2018
 Plage du Débarquement - 21h

Tribute France Gall
 & Michel Berger

Le 18/07/2018
 Forum Constantin - 21h

Tapenade Party

Le 22/07/2018
 dans les jardins du Presbytère - 19h

Magie mystère et mentalisme

Le 25/07/2018
 Forum Constantin - 21h

Spectacle du Pôle Enfance

Le 27/07/2018
 Forum Constantin - 20h

Revue « Femme »

Lelli Fabre Production
 Le 01/08/2018
 Forum Constantin - 21h

Concert « Aioli »

Le 03/08/2018
 Restaurant Chez Karine
 Plage du débarquement - 20h

Soirée Jazz

avec Denis Gautier Big Band
 Le 08/08/2018
 Forum Constantin - 21h

Anchoïade & Bal public

avec l'orchestre XXELLE
 Le 14/08/2018
 Forum Constantin - 19h

Bal public avec D.J.

Le 15/08/2018
 Plage du Débarquement - 21h

Tribute Francis Cabrel

Le 22/08/2018
 Forum Constantin - 21h

GRATUIT

INFORMATIONS & PROGRAMMES :

> Office de tourisme
 04 94 55 12 12
 > Mairie de La Croix Valmer
 04 94 55 13 13
www.lacroixvalmer.fr

#nocturnescroisiennes



Toutes les infos
www.lacroixvalmer.fr
Agenda événementiel

Collecte de sang

Le 06/07/2018

Salle des fêtes Charles Voli
8h-12h30

Conseil municipal

Le 10/07/2018

Espace Diamant
18h30

Conférence « Une page d'histoire oubliée : les bataillons scolaires »

Le 16/07/2018

Salle des fêtes Charles Voli
19h

Journée de sensibilisation

« Protégeons nos vies et notre environnement »

17/07/2018 et 13/08/2018

Plage du Débarquement
10h-18h

Braderie des commerçants

du 16/08/2018 au 18/08/2018

Village



Vide-greniers

Le 19/08/2018

Parvis de l'église
10h-18h



Visite guidée « Villa romaine Pardigon II »

Le 17/07/2018

Le 07/08/2018

Plage du Débarquement
9h

Cérémonie du Débarquement de Provence

Le 15/08/2018

Square du Souvenir
9h10



Conférence « La longue histoire des colporteurs du savoir »

Le 20/08/2018

Salle des fêtes Charles Voli
19h

Forum des associations

Le 08/09/2018

Forum Constantin et
salle des fêtes Charles Voli



Sécurité renforcée !

Renforts saisonniers arrivés, postes de secours ouverts, plages de Gigaro et Débarquement surveillées, locaux du poste de police municipale réaménagés, formations des agents, acquisition de nouveaux matériels, la police municipale assure une sécurité optimale pour tous.



Des renforts dans le village et sur les plages

Les saisonniers de la police municipale ont pris leur fonction jeudi 07 juin 2018 au matin. 10 nageurs-sauveteurs et 6 A.S.V.P. ont été accueillis par Bernard Jobert maire de La Croix Valmer, René Carandante 1^{er} adjoint municipal en charge de la sécurité, Patrick Iberti chef de poste de la police municipale et le Major Rivière de la brigade de gendarmerie de Gassin-La Croix Valmer. Tous ont rappelé l'importance de leurs fonctions et la responsabilité qui leur était confiée.



Inauguration des réaménagements du poste de police municipale et centre de supervision urbain

Les réaménagements des locaux de la police ont été inaugurés. Extension, bureau ouvert, espace accueil du public, salle dédiée à la prise des mains courantes, salle d'archives et d'armements et non des moindres, un centre de supervision urbain pour réceptionner les images vidéos des 16 caméras de vidéo-protection actuellement présentes sur le territoire croisien. 6 doivent clore le dispositif.



Ancrage écologique pour les bateaux

Poursuivant sa politique de protection de l'environnement, la municipalité installe de nouvelles lignes de bouées à ancre à vis. L'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire marin croisien.



Formations et acquisitions à venir

- > Passage à un armement à 9 mm pour tous les agents ce qui nécessitera des formations
- > Changement de véhicules
- > Recrutement d'un policier municipal en septembre 2018
- > Amélioration et sécurisation piétonne avec le projet de réhabilitation du *Coeur de village* avec comme première réalisation *Les Jardins du Train des Pignes* (lire pages 20 et 21)

Stationner en haute saison

23 parkings sont à la disposition des conducteurs de voitures, véhicules électriques, vélos et motos. Répartis du littoral jusqu'au nord du village, voici un balayage de leurs emplacements et accès.



Nord du village

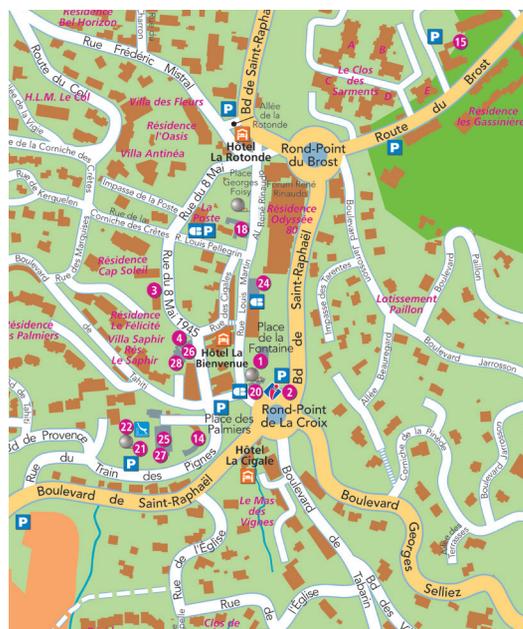
- Brost (17 places - gratuit)
- Stade (46 places - gratuit)
- Tennis (10 places - gratuit)
- Écoles (37 places - gratuit)
- Émeraudes (18 places - gratuit)
- Gendarmerie (40 places - gratuit)

Vers les plages

- Héraclée (33 places - payant)
- Myrtes (18 places - payant)
- Gigaro (111 places - payant)
- Saint-Michel (170 places - payant)
- 1^{ère} Division Française Libre (115 places - gratuit)
- Baigneur (4 places - payant)
- Pardigon (228 places/61 motos, payant)
- La Ricarde (200 places - payant)
- Sylvabelle (71 places - payant)

Dans le centre du village

- Espace Henri Dhone (29 places - gratuit)
- Georges Foisy (8 places - stationnement bleu)
- Odysée 80 (10 places - payant)
- La Poste (13 places - gratuit)
- La Rotonde (22 places - gratuit)
- Les Palmiers (20 places - stationnement bleu)
- Train des Pignes (35 places - gratuit)
- Marché (70 places - gratuit)



Des navettes gratuites circulent sur l'ensemble du village (lire page 16) et *des abonnements sont proposés* en mairie et à l'office de tourisme.

Tarifs du 1^{er} juin au 30 septembre 2018

- > Par horodateurs (dont Saint-Michel ouvert de 9h à 19h)
- De 0h à 9h31 : 0,10€/6 minutes

- De 9h31 à 9h45 : 10€/15 minutes
- De 9h45 à 10h : 10,50€/15 minutes
- > La Ricarde (9h-19h) : 2€/entrée
- > Pardigon : 30 premières minutes gratuites puis 0,40€ par 1/4h puis 8€ la journée

Office de tourisme

Des vacances alliant environnement et tourisme

L'Office de Tourisme renouvelle son opération *Plages propres* avec la mise à disposition gratuite de cendriers de plage aux postes de secours, chez les plagistes et à l'Office de Tourisme.

Nouveauté 2018 : des présentoirs à cet effet sont placés aux postes de secours de Gigaro et du Débarquement.

Pour bouquiner, l'édition



2018 *Mettre du vert dans mes vacances* est disponible. Ludique et complet, ce guide rappelle que ce sont les petits gestes d'aujourd'hui qui font les grands changements de demain.



Retour des navettes estivales gratuites

Le transport gratuit municipal reprend du 17 juin au 16 septembre 2018, permettant ainsi de relier le village aux plages par un circuit unique. Elles circulent de 8h à 20h, tous les jours et en continu.

Les navettes nocturnes permettent, quant à elles, de circuler de 21h à minuit, chaque mercredi, jeudi, veille et jour férié, en juillet et août.

Horaires disponibles à l'office de tourisme, en mairie ou sur :
www.lacroixvalmer.fr ou
www.lacroixvalmertourisme.com



La Croix Valmer Tourisme, l'équipe au complet

Au coeur de la saison, un renfort



de personnel est incontournable. Début juin, l'équipe s'est renforcée avec l'arrivée de trois stagiaires venus du Luxembourg car cette année encore, le partenariat avec le lycée technique hôtelier Alexis Heck a porté ses fruits. Diana, Marcelle et Alexandre ont intégré l'équipe pour la saison. Tous font des études de tourisme et sont polyglottes (luxembourgeois, français, anglais, allemand...).



287 rue Louis Martin

04 94 55 12 12

lacroixvalmertourisme@lacroixvalmer.fr

Le programme estival de la ComCom pour mettre à l'honneur le littoral

La préservation et la mise en valeur de l'environnement, dont la Communauté de communes a la compétence, ne se limite pas à la terre, bien au contraire. Dans un territoire bordé par la Méditerranée, la protection et le développement du bassin maritime font partie de ses priorités. Comme chaque été, son service Espaces maritimes / Observatoire marin est tout à la fois présent pour surveiller la qualité des eaux de baignade, sensibiliser tous les publics à la préservation du milieu marin, aménager les sites de plongée... Petit aperçu du programme 2018 !

Diaporamas interactifs et gratuits

Ces diaporamas s'adressent à tous, petits et grands, résidents ou vacanciers désireux de découvrir la vie marine riche et fragile de notre littoral. Chaque diaporama est interactif et permet, à l'aide des boîtiers mis à disposition, une participation active du public. Cette année, six diaporamas dont trois inédits sont au programme à la Médiathèque de Cavalaire (réservation au 04 94 01 93 20) et sur la plage de l'Escalet à Ramatuelle (réservation au 04 98 12 64 03).

Animations « Inf'eau mer » et « Ecogestes »

Tout l'été, la ComCom reprend ses animations « Ecogestes » sur les principaux sites de mouillage du territoire pour sensibiliser les plaisanciers aux enjeux de l'environnement marin et échanger sur les pratiques éco-responsables.

En parallèle, une douzaine de journées d'animation « Inf'eau mer » auront lieu sur sept communes du littoral. A noter : les deux animations prévues à Ramatuelle, le 19 juillet et le 17 août, seront suivies en soirée d'un diaporama interactif en plein air (accès libre et gratuit).



Visites guidées du sentier marin de Jovat

Profitez de l'une des six visites guidées du sentier marin de Jovat (site du Cap Lardier) à La Croix Valmer, organisées entre le 12 juillet et le 16 août, pour découvrir les richesses du monde

marin en toute sécurité. Inscriptions à l'office de tourisme : 04 94 55 12 12.

Qualité des eaux de baignade

Cette année, les analyses bactériologiques auront lieu du 15 mai au 30 septembre (à un rythme quotidien en juillet et août) sur les 43 points d'autosurveillance du territoire. Par ailleurs, la procédure de certification suit son cours avec 40 plages certifiées « Démarche qualité eaux de baignade » en 2018.



Sites de plongée

Comme chaque année, les sites de plongée ont été aménagés avec des bouées de surface sur lesquelles les bateaux peuvent venir s'amarrer. Si vous êtes plongeur et souhaitez profiter de ces aménagements, il vous suffit d'être signataire de la charte de bon usage (inscription gratuite).

Plus d'informations

Service Espaces maritimes / Observatoire marin
145 chemin des Essarts 83 240 Cavalaire-sur-Mer
(43° 11,748'N - 6° 32,825'E)
04 94 00 46 25
observatoiremarin@cc-golfedesainttropez.fr

ANIMATIONS « INF'EAU MER »

Mardi 17 juillet & Lundi 13 août 2018
10h-17h, plage du Débarquement
Dans le cadre de Protégeons nos vies et notre environnement

Site du Cap Lardier : c'est reparti !

Après les actions de réhabilitation menées par le service environnement et le Parc national de Port-Cros, le Cap Lardier reprend vie peu à peu. Le travail de presque une année et les pluies répétées du printemps ont permis une repousse accélérée des végétaux et une présence animale plus dense. Un bilan sur la biodiversité locale est déjà posé grâce à l'intervention de spécialistes de haut niveau mais reste incomplet. Des études d'observation appelées protocoles sont en cours, d'autres sont mises en place.



Site réouvert au public

Les pluies du printemps ont accéléré la repousse des 628 espèces végétales présentes sur le site. Les prairies laisseront place aux filaires, arbousiers, bruyères qui vont reconstituer le maquis en 5 à 10 ans. À ce jour, le site est réouvert car les travaux de mise en sécurité sont finis. **Il est interdit de circuler en dehors des sentiers.**

Principaux travaux réalisés cet hiver

> Sécurisation des sentiers

Nettoyages, poses de fascines, coupes d'arbre dont beaucoup de pins, transports par camion, broyage de bois pour combustible, réfection du sentier du littoral sur 3,5 km entre Lardier et La Briande, avec l'aide de bénévoles.

> **Mise en place de filets de protection** à L'Huissière (avant La Briande) pour protéger les usagers du sentier des chutes de pierres et

blocs.

> **Arrivée de Méлина Bastianelli** venue d'AgroParisTech, de niveau ingénieur. La gestion post-incendie du Cap Lardier est sa mission : établir un diagnostic en recensant les suivis faune et flore du site, réaliser des inventaires, proposer des mesures selon les habitats pour une meilleure régénération et gestion de la nature sont ses objectifs.

Inquiétudes écologiques

Des espèces longévives telles que la tortue d'Hermann sont en voie de disparition. À ce jour, il reste 2 populations génétiquement pures dans les Maures : aux Combes-Jauffret à Ramatuelle et sur le site des 3 caps « dont une partie vient de partir en fumée avec les 525 hectares brûlés. Suivant ce constat, des études sont lancées pour savoir quel serait le nombre restant » explique Pierre Lacosse,

agent permanent du parc secteur du Cap Lardier.

L'appel à des spécialistes

Bien qu'impactée, La Croix Valmer reste un site protégé observé à l'international pour savoir ce qu'abrite son territoire. Actuellement, plusieurs spécialistes de la biodiversité ont été appelés par le Parc national de Port-Cros pour réaliser des tests et obtenir des résultats chiffrés :

- Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive (C.N.R.S.) : Thibaud Decaëns enseignant-chercheur et Thibaud Couturier biostatisticien
- Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie marine: Philippe Ponel, entomologiste et professeur à la Faculté de Saint-Jérôme
- Ligue pour la Protection des Oiseaux : Marion Fouchard, responsable des refuges



Léidoptère



Leptura maculata



Tortue d'Hermann



Zygène sur galactites

- Station d'Observation et de Protection des tortues et de leurs milieux : Bernard Devaux spécialiste de la protection de la tortue d'Hermann

Études post-incendie

C'est la 1^{ère} fois que des études poussées sont faites sur la zone du Lardier. Le Parc national de Port-Cros, gestionnaire des lieux avec le service environnement de la commune, les réalisent, accompagnés des spécialistes pré-cités pour comprendre ce qu'il se passe après un incendie, pour connaître l'évolution de la nature. Peu d'études concernent le département du Var.

> 1^{ère} étude : la reprise de la végétation

Quels sont les bienfaits des poses de filets de coco et fascines effectuées ? Quelle est la reprise des sols calcinés ?

> 2^{ème} étude : les invertébrés

La biodiversité est très riche cette année 2018. Plusieurs entomologistes de différentes spécialités se succèdent pour poser des pièges et comprendre comment s'opère la recolonisation d'un site incendié. Les relevés s'opèrent de jour comme de nuit, pour papillons, coléoptères, vers de terre...

> 3^{ème} étude : la tortue d'Hermann

Les individus sont comptabilisés par unité avec une distinction sur zone brûlée et zone épargnée. Les résultats sont attendus en milieu d'été.

À venir

> Pas d'intervention sur la nature en dehors des sentiers durant quelques années

> Pérennisation du partenariat avec l'Association pour la Sauvegarde des Forêts Varoises (Hyères) sur 3 ans, financé par la Fondation Total

> Partager les connaissances

Toutes les données récoltées sur le terrain (classement et évaluation) sont vérifiées puis intégrées dans une base de données flore et faune appelée *BDD SILENE*. Elle alimente l'Inventaire national du patrimoine naturel sous l'égide du Museum d'Histoire Naturelle.

Mesures pour l'été 2018

> Du côté du parc : 6 agents en surveillance, sensibilisation et verbalisation de 8h à 19h, 7j/7 en été, 1 agent sur la prévention incendie.

> Du côté de la commune : soutien de la police municipale avec la patrouille nautique, embauche d'un agent dont le poste est financé par le Parc national de Port-Cros (Benoît Berger), prise en charge de l'hébergement des saisonniers, accompagnement dans les actions de communication et signalétique, relance des patrouilles du Comité Communal des Feux de Forêt.

À l'attention de tous

> Tenir une conduite citoyenne

Ne pas fumer, rester sur les sentiers, ne pas circuler sur engins motorisés, V.T.T. interdits sur le sentier du littoral, chiens tenus en laisse, emporter ses déchets, cigarette interdite.

> S'entraider

Ne pas hésiter à interpeler les agents du parc, ramasser les débris même s'ils ne sont pas les siens.

> Devenir acteur

Participer à la surveillance des forêts au sein du Centre Communal des Feux de Forêt (inscriptions au 04 94 55 13 13).

> Rester informé

Les risques incendie sont affichés en entrée de Conservatoire du littoral, en mairie, à l'office de tourisme, et à la préfecture du Var.

Mairie : 04 94 55 13 13

Office de tourisme : 04 94 55 12 12

P.N.P.C. : 04 94 55 14 26 - 9h à 13h

www.var.gouv.fr



Pose de pièges aérien polytrappe et de lignes de 10 pièges Barber sur des parcelles partiellement brûlées, complètement brûlées et épargnées. Un mois de prélèvement sera nécessaire avant comparaison.

Les Jardins du Train des Pignes

Première réalisation du projet *Coeur de village*



Pourvu d'espaces piétons conséquents et d'une nouvelle aire de stationnement sur plusieurs niveaux, Les Jardins du Train des Pignes marquent le point de départ vers la restructuration du centre du village.

Projet adopté !

Lancée en décembre dernier, la réception des offres s'est achevée le 19 janvier 2018. Trois candidats ont été retenus et ont remis le 12 mars 2018 leurs esquisses et montage du projet. Les prestataires avaient respecté certains critères (lire « Intentions de la municipalité »). Le maire Bernard Jobert a choisi l'architecte.

Le projet retenu sera présenté à la population lors d'une **réunion publique** annoncée **jeudi 12 juillet 2018 à 19h, salle des fêtes Charles Voli**. Le parking devrait être opérationnel en septembre 2019.



Les intentions de la municipalité

1. Insérer harmonieusement le projet dans l'environnement et le bâti actuel (combler le dénivelé important de l'actuel parking de la gare, diminuer l'effet bloc de « L'Odyssée 80 », ne pas utiliser l'actuel talus comme appui ni le modifier)

2. Créer des espaces publics favorisant les échanges piétons dans le village

3. Mettre en avant des éléments paysagers avec une prépondérance du végétal sur le dur.



Une exigence paysagère



« Le projet se veut organique » explique David Castello, 3^{ème} adjoint en charge des travaux et porteur du projet au sein de la municipalité. « Des circulations en forme de courbe sont volontairement placées dans l'espace par souci de déplacements aisés et agréables. La végétation sera fortement présente dans les deux jardins ; verticalement des jardins suspendus seront réalisés sur les parois du parking avec des murs en lamelles. Ainsi, la vision devient semi-transparente. Le mobilier reprendra des formes naturelles. Un rappel de l'ancienne voie ferrée sera matérialisé au sol par des bandes métalliques incrustées dans le dallage en béton. »

De nouveaux jardins

1. Un jardin d'agrément au second niveau présentant des espèces mises à disposition par Le Domaine du Rayol, partenaire du projet. Ces végétaux s'adaptent parfaitement au climat local bien qu'ils soient originaires d'Australie, du Chili, de Californie, des Canaries...

2. Un jardin d'enfants au premier niveau avec des espèces méditerranéennes organisées en sentier botanique. Tous deux relient le boulevard de Saint-Raphaël (Route Départementale 559) la rue Louis Martin par la police municipale et la place de la Fontaine (voir illustration ci-dessous).



Un parking de 120 places

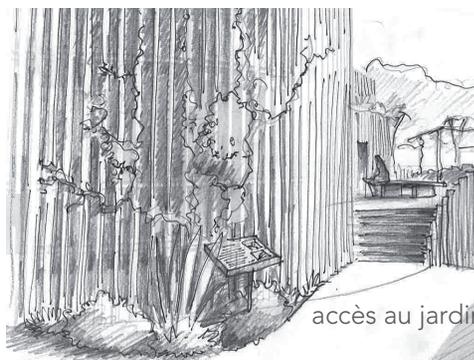
Motos, voitures et véhicules électriques vont trouver leur place parmi les 120 nouvelles places de stationnement qui vont être déployées en 3 niveaux : rez-de-chaussée, R+1 et R+2. Ces niveaux restent inférieurs à L'Odysée 80 et glissent jusqu'à 25 mètres sous celle-ci. Deux dessertes verticales sont prévues : depuis le boulevard de Saint-Raphaël et depuis la place de la Fontaine (bibliothèque).



La reconstruction d'un site

Ce projet va permettre de requalifier l'espace devant l'office de tourisme, la bibliothèque et la police municipale : stationnement deux roues matérialisé, réaménagement du point d'apport volontaire...

Une nouvelle ruelle sera créée entre la place de la Fontaine et la police municipale (voir croquis).





Henri-Paul Nénot (1853-1934), le châtelain du Cap des Myrtes

C'est au tout début du XX^{ème} siècle, que Paul-Henri Nénot, au cours d'un voyage dans notre région, découvre, ébloui, un site paradisiaque ! Léché par les vagues, couvert d'une luxuriante végétation de myrtes, de mimosas, d'eucalyptus, ce site merveilleux appelé « Le Cap des Myrtes » est situé en bord de mer sur la commune de Gassin mais sur le territoire du hameau de La Croix. H. P. Nénot fasciné a un véritable coup de foudre qu'il concrétise

aussitôt en achetant cette propriété dont il va faire son domaine et la passion de grand architecte pour le Cap des Myrtes durera jusqu'à la fin de sa vie.

Un architecte vedette

Homme simple et de grand talent, H.P. Nénot est un des plus grands architectes français dont la réputation en cette fin du XIX^{ème} et début du XX^{ème} siècle, a depuis longtemps franchi les frontières de l'hexagone et ses créations sont mondialement connues.

Une multitude de réalisations et un palmarès époustouflant

Ses qualités et son talent d'architecte valent à H. P. Nénot le prix de Rome en 1877, son élection à l'Académie des Beaux-Arts en 1895 et il sera aussi Inspecteur général des bâtiments civils et palais nationaux, architecte conseil de la fondation de Rome, membre du Conseil des Monuments Historiques...

De ses principales réalisations on retient évidemment :

> à Paris : La nouvelle Sorbonne (1882-1901), l'hôtel Meurice (1907), l'Institut et l'École nationale de chimie (1910-1926), l'Institut Océanographique dans le Ve (1911), l'Institut Marie Curie (1913), l'Institut Géographique (1914-1926)...

> en Belgique : l'École normale d'Huys (1875),

> à Gassin : le monument aux morts de la guerre de 14-18 (1925)

> à Nice : l'immeuble « Le Paladium » (1930)

> à Genève : « Le Palais de la Société des Nations » (1935-

37) en collaboration avec J. Flegenheim, C. Lefèvre... À ces réalisations, il faut ajouter d'autres créations qui jalonnent sa carrière : tombeaux, monuments, sans oublier ses constructions privées d'immeubles, maisons, hôtels particuliers, villas...



La Vie au Cap des Myrtes

Vers 1910, H. P. Nénot fait construire et aménager le Cap des Myrtes qui devient une somptueuse propriété, son domaine, qui comprend la maison maître appelée le château, une résidence secondaire pour les invités et une troisième maison pour les gardiens et le personnel.

Il s'y installe avec sa famille : sa femme Isabelle, ses enfants : Geneviève (1879-1911), Antoinette (1888-1923), Madeleine (1890-1912), Pierre, Marie-Thérèse et dorénavant, il partage sa vie entre Paris avec ses occupations professionnelles et Le Cap des Myrtes avec les siens qui partagent sa passion pour ce lieu béni des dieux !

Pendant des années, Le Cap des Myrtes sera un lieu très fréquenté



par les célébrités de l'époque. Le sculpteur Paul Landowski qui a épousé Geneviève Nénot, est très présent avec ses amis peintres et sculpteurs... Des écrivains (Paul Valéry), de grands couturiers, des financiers, des politiques animent de belles soirées mondaines... et malgré des heures difficiles (la guerre, les décès des filles...), le château reste « porte ouverte » pour les amis...



Aujourd'hui la famille Nénot repose dans le petit cimetière de Gassin, dans le caveau qu'avait conçu le grand architecte décédé en 1934 des suites d'un accident. Depuis, le somptueux domaine a changé plusieurs fois de propriétaires mais, face aux Îles d'Or, le château, la plage d'Héraclée et le Cap Myrtes conservent un charme magique !

Brigitte Rinaudo-Pineau

Sources : « Si La Croix Valmer m'était contée » de P. Bérenguier - E. Lebevre, J. Favier « La rétrospective Paul-Henri Nénot (1853-1934) »



Journée éco-citoyenne - 29 avril 2018



Cérémonie du 8 mai



Vide-greniers Odyssée-nous - 8 mai 2018



Atelier théâtre de la M.J.C. - 13 mai 2018



Café des parents - 15 mai 2018



Challenge Dupuy - 21 mai 2018



Visite du sous-préfet Villa Pardigon II - 22 mai 2018



Fête du judo - 23 mai 2018



Salon du livre - 25 & 26 mai 2018



Avant-première du film «Volontaire» - 29 mai 2018



Accueil des saisonniers - 7 juin 2018



Inauguration à la police municipale - 7 juin 2018



Gala de chant et harpe M.J.C. - 8 juin 2018



Pique-nique inter-E.H.P.A.D. - 12 juin 2018



Semaine de l'enfance - 11 au 17 juin 2018



Lancement des navettes estivales - 17 juin 2018



Auditions de musique M.J.C. - 18 & 19 juin 2018



Vernissage exposition « Plumes, pupitres... » - 20 juin 2018



Fête de la musique C.C.A.S. - 21 juin 2018

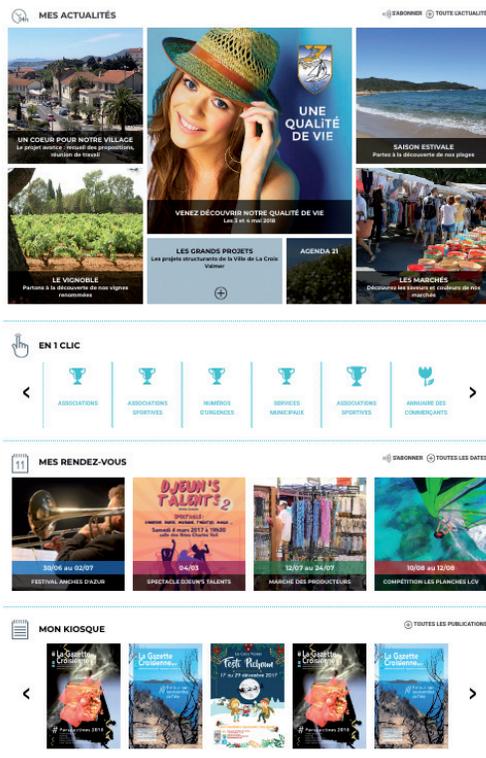


Fête locale - 22 au 24 juin 2018



Initiatives municipales

Un site internet responsive pour la commune



www.lacroixvalmer.fr est accessible à tous les usagers avec une toute nouvelle version dès juillet 2018 ! Le service communication en gère l'intégralité : illustrations, textes, publications, photos, vidéos...

Les nouveautés :

- > 4 entrées pour des infos plus accessibles : citoyenneté - quotidien - loisirs - découverte
- eservices - je suis
- > Place aux images : des photos et vidéos plus visibles
- > place au service public : paiement en ligne (Portail Famille) et e-démarches avec sécurisation
- > moteur de recherche intelligent
- > ouverture d'un espace participatif : information sur les projets en cours, espace de commentaires avec l'apparition

des derniers posts des réseaux Facebook et Instagram, vidéos...

> une ergonomie à toute épreuve : en responsive design (adaptabilité sur smartphone, tablette...), facilité de navigation, one shot (en 1 clic) et edgerank (contenus susceptibles d'intéresser les utilisateurs)

Dénomination d'une ruelle : Les Drapiers

Le 19 avril 2018, le conseil municipal a voté pour l'appellation d'un nouveau tronçon reliant le boulevard de Sylvabelle à la Villa Louise. La petite impasse est dénommée à l'unanimité *Impasse des Drapiers*.

Nouveau : cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Samedi 13 octobre 2018 à 11h, le Maire de La Croix Valmer Bernard Jobert et son conseil municipal convient à l'Espace Diamant les nouveaux habitants à une réunion de présentation de la commune, en présence d'acteurs de la vie croisienne : service environnement, office de tourisme, C.C.A.S., associations, affaires scolaires... Objectif : faciliter l'accès aux informations à un maximum d'usagers et s'approprier le territoire. De petites cadeaux sont offerts avec des brochures d'information.

Sculpture posée sur le rond-point du Gourbenet

Mardi 19 juin, le Centre

Technique Municipal a posé l'oeuvre monumentale réalisée par Michel Mourier, directeur de la Maison des Arts de la M.J.C., et quelques-uns de ses élèves.



Un village plus propre !

Le service environnement encourage les bons gestes et rappelle à tous de :

> trier ses déchets : couvercle jaune (emballages et tous les papiers, en vrac, pliés ou écrasés, vidés, non lavés), couvercle vert (verre) et couvercle bordeaux (déchets non recyclables).

> ne pas créer de dépôts sauvages :

- . en se débarrassant de ses encombrants gratuitement en appelant le 0800 732 122, du lundi au samedi de 8h30 à 17h30

- . en se rendant à la déchèterie : gratuite, il faut présenter carte grise du véhicule et justificatif de domicile de mois de 3 mois.

Informations : contactdechets@cc-golfedesainttropez.fr



La Parole de l'Opposition

Chers Croisiennes, Chers Croisiens,



À l'occasion du conseil municipal du 20 mars dernier, le Maire a été interrogé sur la nature des travaux en cours de réalisation sur le site de la « Villa Louise » et notamment la construction d'un mur d'enceinte pour le moins imposant.

Il nous a, en réponse, donné lecture d'un courrier adressé par ses soins au propriétaire :

« Nous avons été alertés par des riverains et par une association de protection de l'environnement au sujet des travaux que vous avez réalisés et qui ne sont pas inclus dans l'autorisation d'urbanisme dont vous êtes aujourd'hui titulaire. Il s'agit notamment de la réalisation d'un mur en limite de votre propriété (...) je vous demande de bien vouloir prendre rapidement contact avec les services afin que nous puissions aborder ce sujet » (cf PV du conseil municipal).

Le sujet a-t-il été réellement et efficacement « abordé » comme annoncé dans ce courrier ? Nous ne pouvons qu'en douter...

Au-delà de la question de « l'entorse » au permis de construire que le Maire avait relevée dans son courrier, nous ne pouvons que nous faire l'écho de bon nombre de Croisiens et déplorer l'effet désastreux de ce mur sur l'environnement.

B. BRUNEL, C. BRUNETTO, M-F. CASADÉI,
R. OLIVIER et E. TESSON

Un village à notre image

Une gazette supprimée c'est de l'espace en moins pour une expression différente...

D'autant que la mise à jour de cette expression opposante se fait attendre sur le site de la mairie au changement de gazette.

Pour Grand Cap, nous souhaitons vivement qu'une solution soit trouvée pour conserver l'esprit donné à ce projet d'un espace de formation, après le désistement du partenaire initial.

L'aménagement de la Villa Louise donne du fil à retordre, nous suivons l'évolution du dossier concernant le mur d'enceinte non conforme

au permis et la sécurisation de l'aménagement effectué par la commune devant l'entrée du bâtiment. En particulier dans le sens Gigaro-Tabarin où la voie est rétrécie avec d'un côté un fossé et de l'autre des Palmiers.

Il devient moins coûteux de stationner à un endroit interdit que de faire un dépassement de temps horodateur grâce aux nouvelles dispositions gouvernementales appliquées sur notre commune. Malgré un aménagement de la réglementation par la commune et la nécessité du respect des lois de stationnement le coup(ût) est dur pour le citoyen et le touriste.

Bel été à tous !

S. MÉCHIN

Débroussailler pour être en sécurité

Plusieurs arrêtés préfectoraux (30 mars 2015) et municipaux (18 février 1991) obligent à débroussailler. Le dernier contraint les propriétaires de bâtis à procéder à un débroussaillage de 100 mètres autour de leurs biens et certains secteurs de la commune à 50 mètres. Pourquoi seulement certains secteurs ?

Les élus de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez ont voté pour la réalisation de travaux de débroussaillage en interface habitat/forêt complémentaires aux obligations légales de débroussaillage. Ce programme de travaux, qui s'étale sur 2 ans, concerne les zones fortement urbanisées de nos communes. À ce jour, la façade ouest et nord-ouest (Hauts de Peynié, Barbigoua, les Rochers Blancs, les Émeraudes, au nord du lotissement Lou Rouve) a bénéficié des travaux réalisés par la collectivité. Plus d'infos : Dorothee Siegel au 04 94 00 46 23.



Rappel et conseils pour limiter les risques incendie :

- > toutes incinérations de végétaux du 1^{er} juin au 30 septembre sont interdites
 - > utilisation des barbecues réglementée
 - > débroussaillage en période estivale réglementé en fonction du risque incendie
- Tous les détails en Préfecture du Var : www.var.gouv.fr - 04 94 18 83 83

Interdiction de lâchers de ballons et de lanternes volantes

Par souci écologique des eaux marines et de prévention des incendies de forêt, la Préfecture du Var interdit tout lâcher de lanternes volantes et de ballons à usage récréatif ou de loisir, du fait du caractère non maîtrisable des trajectoires et de la très grande distance qu'elles peuvent potentiellement parcourir.

Inscrivez-vous à la newsletter !

Pour tout savoir sur les projets de la commune, les événements qui s'y déroulent, les dernières nouveautés, une newsletter est rédigée chaque mois par le service communication et l'envoi aux adhérents. Pour s'inscrire, rendez-vous sur la page d'accueil : www.lacroixvalmer.fr



NEWSLETTER

Recevez l'essentiel de la ville en un clic

Adresse email

Carte de transport scolaire

> Pour le groupe scolaire Georges Selliez : au bureau des affaires scolaires avec photo d'identité, attestation d'assurance. Pour les enfants déjà inscrits en 2017-2018, se



rendre sur www.maregionsud.fr

> Pour le collège et lycée : jusqu'au mardi 31/07/2018 à l'accueil de la mairie ou sur www.maregionsud.fr.

> Service gratuit car financé par la commune pour le groupe scolaire et par la communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez pour le collège et le lycée.

> Infos mairie : 04 94 55 13 13 (lundi au jeudi de 8h à 17h30 et vendredi de 8h à 13h).

Horaires de la piscine

Entrée payante - 04 94 79 72 47



> 1^{er} au 6 juillet :

lundi, mardi, jeudi, vendredi
11h45-13h45/16h-18h

mercredi 11h15 à 18h

samedi 11h à 18h

> 7 au 31 août :

lundi au vendredi :

10h à 12h/13h à 19h

samedi : 11h à 19h

dimanche : 14h à 19h

Rendez-vous avec le Maire

En appelant le secrétariat : 04 94 55 13 13.



Un déménagement dans la commune ? Même si le changement d'adresse s'opère de La Croix Valmer à La Croix Valmer, il faut signaler son déplacement au service des élections de la mairie : 04 94 55 13 13.



État civil

Naissances

Chahinez RAHALI
le 17 novembre 2017
à Gassin

Marius DHO
le 23 novembre 2017
à Gassin

Hector BOUANT
le 9 décembre 2017
à Gassin

Billie CHANDERMANN
le 30 janvier 2018 à Gassin

Sirine BOULABEIZ
le 27 février 2018 à Gassin

Eléa LEVALLOIS
le 7 mars 2018 à Gassin

Tobias LONGA
le 26 mars 2018 à Gassin

Noé LEBRETON
le 8 avril 2018 à Gassin

Elias FRANCO BRUNET
le 18 avril 2018 à Gassin

Dina TLIGUE
le 2 mai 2018 à Gassin

Camille ROLAND
le 7 mai 2018 à Gassin

André LOERTSCHER et
Létilia BUENO
le 3 mars 2018

Alexis LOUVET et
Virginie OLIVIER
le 10 mars 2018

Claude FRANCK et
Christine LEDRAN
le 17 mars 2018

Mounir KREIMI et
Najete BENHAMOU
le 7 avril 2018

Franck MARECHAL
et Saïda SIBARI
le 5 mai 2018

Claude CAVALLO et
Dominique PULIGNY
le 7 mai 2018

Florent BLANCHY
et Solenne HANOTEAU
le 11 mai 2018

Florian MEYNARD et
Mélanie DE SOUSA
le 19 mai 2018

P.A.C.S.

Alain SARTRE et
Sandrine LECAT
le 15 novembre 2017

Sébastien LA SCALA et
Pascale LOZACHMEUR
le 4 janvier 2018

Fabien ROLAND et
Audrey VERDOJA
le 16 janvier 2018

Maxime PUPETTO et
Elodie RIPPE
le 23 janvier 2018

Jean-Dikran YEVEDIAN et
Isabelle CASTAGNO
le 30 janvier 2018

Benoît BERGER et
Louisiane BOUVIER
le 23/02/2018

Jullien BELLEC et
Lucile OLIAS
le 5 avril 2018

Lilyan GUERIN et
Isabelle GRIPOIS
le 3 mai 2018

Julien REBULL et
Aurore SALA
le 30 mai 2018

Décès

Cécile OJEDA épouse
GABON
le 20 novembre 2017
à La Croix Valmer

Laurent BERNARD
le 5 décembre 2017
à La Croix Valmer

Claudius GABON
le 6 décembre 2017
à La Croix Valmer

Jacqueline FAUX veuve
LEGRAND
le 9 décembre 2017
à La Croix Valmer

René SIRI
le 4 décembre 2017
à Gassin

Anacléto DOS SANTOS
le 15 décembre 2017
à Fréjus

Georges RODIER
le 28 décembre 2017
à La Croix Valmer

Mickael WALKER
le 29 décembre 2017
à Toulon

Christian WARLOP
le 5 janvier 2018
à La Seyne sur Mer

Serge AUVRAY
le 6 janvier 2018
à La Croix Valmer

Gracinda DA SILVA
VICENTE épouse MARTINS
DO CARMO
le 7 janvier 2018
à Gassin

Simone MAZZARIOL
épouse ESCOFFIER
le 31 janvier 2018
à Saint-Etienne

Claude POIRIER
le 1^{er} février 2018
à Gassin

Louis DURBANO
le 5 février 2018
à La Croix Valmer

Margarete STARK
épouse LANGENECKERT
le 9 février 2018
à La Croix Valmer

Philippe OTTONE
le 11 février 2018
à La Croix Valmer

Dominique PERRIN
le 28 février 2018
à Hyères

Etienne DHO
le 3 mars 2018
à La Croix Valmer

Laurencine VARRONE
veuve SIROTTI
le 4 mars 2018
à Gassin

Jeannine PERRONNET
veuve TEULADE
le 16 mars 2018
à Gassin

Germaine DANIS
veuve ROUBEY
le 17 mars 2018
à Gassin

Ginette PELASSY
veuve LEONELLI
le 2 avril 2018
à La Croix Valmer

Gérard REQUEDAT
le 5 mai 2018
à Gassin

Gérard MAUDUIT
le 14 mai 2018
à La Croix Valmer

Comment se passer ?

Rendez-vous avec Marie Blanc
du service état civil 1 mois avant
la date souhaitée au :
04 94 55 13 13.



Mariages

Philippe BARBOT et
Valérie LESIRE
le 16 décembre 2017

La Croix Valmer

Plumes, pupitres et souvenirs d'antan

Di plumo, d'escritôri e souveni d'antan

20 juin au 30 septembre 2018
Villa Turquoise

Accueil du public :

mardi et vendredi 17h-19h
mercredi et jeudi 10h-12h
dimanche 10h-12h30

Conférence :

16 juillet à 18h30 : « Une page
d'histoire oubliée : les bataillons
scolaires »

20 août à 18h30 : « la longue histoire
des colporteurs du savoir »



Renseignement : 04 94 55 13 13 - www.lacroixvalmer.fr